

### Les personnels d'insertion et de probation se mobilisent pour rappeler à François Hollande ses engagements !

Montreuil, le 8 mars 2017

Ce 7 mars 2017, plus d'une centaine de conseiller.e.s pénitentiaires d'insertion et de probation ont manifesté leur colère, et ont participé à des rassemblements régionaux. A Toulouse, les personnels en colère se sont donnés rendez-vous devant la Direction interrégionale le 9 mars.

Devant la direction interrégionale de **Rennes**, toutes et tous ensemble, ils ont fait flotter drapeaux et banderoles pour exiger la satisfaction de leurs revendications légitimes.

A **Paris**, les conseillère.e.s en colère des services **d'Ile de France** ont été rejoints Place de la Madeleine par des collègues **de Nancy, de Liencourt, de Chartres, de Blois et d'Orléans** pour faire flotter drapeaux et banderoles jusqu'aux portes de l'Élysée, afin d'exiger la juste reconnaissance qui leur est due.

Convaincu.e.s que **le service public est LA solution et non pas le problème**, les personnels en colère ont fait converger leur lutte vers celles de l'ensemble des fonctionnaires qui manifestaient ce même jour.

Aujourd'hui, journée internationale des droits des femmes, **l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes n'est toujours pas acquise par la revalorisation nécessaire d'une profession féminisée à 75%**.

Cette colère est celle qu'ils ont exprimée dans leur **lutte historique en 2016** qui a donné lieu à la signature par le Ministre de la Justice et l'ensemble des organisations représentatives d'un relevé de conclusions le 22 juillet dernier, contresigné le 26 juillet par le Président de la République. A 60 jours des élections présidentielles, les avancées promises il y a maintenant plus de 7 mois font plus l'effet d'une promesse de chimère.

Ces 7 mois auraient pourtant pu largement être mis à profit pour le respect des engagements. Or, les **avancées salariales prévues pour avril ne seront pas en temps et en heure sur les fiches de paye**. Or, la **question des retraites des assistant.e.s de service social n'est toujours pas réglée**. Or, les **négociations pour l'accès à la catégorie A piétinent faute de propositions concrètes de l'administration**.

A Paris, à l'initiative des manifestant.e.s qui voulaient rappeler au Président de la République la parole donnée, **la conseillère Justice de François Hollande a accepté de recevoir inopinément une délégation de la CGT insertion probation**.

Lors de cette rencontre, la conseillère de l'Élysée s'est montrée étonnée que les engagements n'aient pas trouvé pour nombre d'entre eux une concrétisation. Cette dernière a reconnu que le temps était compté, ne pouvant assurer ce qu'une alternance politique pourrait entraîner sur la réforme statutaire de la filière insertion probation, notamment.

**La CGT insertion probation, force de propositions** pour la satisfaction des revendications des personnels, lui a remis l'argumentaire métier et indiciaire qui a été adressé à la direction de l'administration pénitentiaire, au Ministère de la Justice, à la Fonction Publique en début de semaine et a insisté sur la nécessité **d'accélérer le processus pour un examen des textes statutaires au Comité technique Ministériel du 21 avril**.